

la voûte annulaire. En théorie, elle ne diffère pas de la voûte en berceau, et n'appelle aucune remarque particulière.

Les voûtes dont je vous ai parlé jusqu'ici sont, saut au moyen âge sur lequel je reviendrai, des voûtes à poussée uniforme. Et ici, je crois devoir insister de nouveau sur cette décomposition des voûtes en deux grandes familles : les voûtes à poussées uniformes, les voûtes à poussées localisées. Cela est d'une importance capitale pour l'étude des plans : il est interdit à l'architecte d'arrêter son plan s'il n'est pas fixé sur les variétés de voûtes qu'il emploiera ; c'est ainsi seulement qu'il arrivera à cette perfection de l'étude : éviter les épaisseurs de points d'appui soit inutiles, soit insuffisantes.

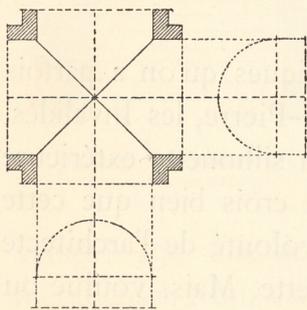


Fig. 466. — Voûte d'arête cylindrique sur plan carré.

Ceci rappelé une fois de plus, supposez qu'une salle ou plutôt une galerie, voûtée en berceau cylindrique, est coupée perpendiculairement à sa longueur par une galerie semblable, voûtée de même, avec même largeur, même naissance et même cintre. L'intersection de ces deux voûtes est la *voûte d'arête*, bien caractérisée en effet par ses arêtes qui se présentent sinon en saillie, du moins en convexité, suivant un angle dièdre qui va en s'ouvrant depuis la naissance où il est de 90° jusqu'à la clef où il est 0° .

La voûte d'arête que je suppose ici est la voûte d'arête parfaite, sur plan carré (fig. 466).

Elle peut être sur plan rectangulaire, l'une des galeries étant plus large que l'autre, mais alors les cintres seront différents. Ils auront même hauteur avec des largeurs différentes, et dès lors si le moins large est plein cintre, le plus large sera elliptique